

CONTRAT DE LOCATION

CAMPING LES MIMOSAS

Voici le formulaire de réservation, à imprimer et à renvoyer signé, accompagné de votre règlement d'arrhes.

A réception des arrhes, nous vous confirmerons votre réservation.

Nom et prénom du responsable :

Adresse :
.....

CP :

Ville :

Tél. :

Nombre de personnes:

Email :

Type de location :

Prix à la semaine :

Nombre de semaine :

Total en € :

Location draps (5€ la paire) :

Total en € :

Arrhes (30 % du séjour) :

Reste dû :

Date du séjour : du.....au.....

Nom, prénom des occupants et âge des enfants
(taxe de séjour : 0.22 € par jour et par personne majeur)

.....
.....

Conditions générales de vente

Les animaux domestiques ne sont pas admis.

Il est interdit de fumer dans les locations.

Il est interdit de recharger les voitures électriques sur les prises des mobil-home, chalets car risque d'incendie.

Les barbecues sont strictement interdits (bois, charbon), les barbecues gaz ou électriques personnels sont autorisés.

L'entrée dans les lieux s'effectue à partir de 15H. L'heure de restitution des lieux est fixée au plus tard à 10H.

A votre arrivée, vous devrez établir un chèque de caution d'un montant de 400€.

Le locataire ne pourra pas sous-louer ni céder ses droits au présent contrat sans le consentement formel de la direction. S'il s'avère que le nombre d'occupants est supérieur à celui prévu, il pourra être réclamé un supplément de loyer ou refusé l'entrée dans les lieux loués. Dans ce cas le solde du loyer restera néanmoins exigible.

Tout séjour interrompu ou abrégé de votre fait ou quelles qu'en soient les raisons ne pourra donner lieu à un remboursement.

A votre arrivée, nous vous demanderons de faire l'état des lieux de votre location et de nous signaler dans la journée (ou le lendemain matin pour les arrivées tardives) tout matériel manquant ou défectueux, ou casse éventuelle car un état des lieux sera effectué à votre départ et toute casse ou matériel manquant non signalé le jour de l'arrivée seront facturés le jour du départ.

La location devra être rendue comme à votre arrivée. Le client devra effectuer le **nettoyage ou s'acquitter de cette prestation, soit 40 €** le jour du départ. Nous ne fournissons ni draps ni linge de maison.

Les matelas supplémentaires ne sont pas autorisés dans les locations.

Il est interdit d'installer une tente à coté d'une location.

Le locataire jouit de la location d'une manière paisible et fera bon usage de celle-ci, conformément à sa destination. Il est tenu de respecter le règlement intérieur du camping disponible à l'accueil. Il a notamment l'obligation de veiller à ce que la tranquillité du voisinage ne soit pas troublée par son fait, famille, ou ses proches (que ce soit en journée ou en soirée. Les musiques et discussions fortes sont interdites).

Le tapage est interdit et le silence doit être maintenu entre 23h00 et 7h00.

La direction se réserve le droit de mettre un terme immédiat au séjour, sans indemnités ni compensation en cas de non-respect du règlement intérieur.

Le règlement intérieur est affiché à l'entrée du camping, au niveau du parking et à l'accueil, le client doit en prendre connaissance et le respecter.

La sécurité des enfants incombe aux parents ou responsables légaux.

Une seule voiture est autorisée à stationner devant la location.

Les visiteurs doivent se présenter à l'accueil, après avoir été autorisés par le gestionnaire du camping, les visiteurs peuvent être admis sous la responsabilité des personnes qui les reçoivent. Leur véhicule devra stationner sur le parking. Ils devront quitter le camping au plus tard à 23h00. Toute infraction entrainera l'expulsion de son auteur.

Arrivées-départs :

Arrivée entre 15H et 21H

Toute arrivée après 21 H doit être signalée afin que le camping les Mimosas puisse prendre les dispositions nécessaires à votre accueil.

Départ entre 8H30 et 10H

Tout départ avant 8H30 entrainera la non restitution de votre caution. Elle vous sera envoyée par courrier une fois l'état des lieux effectué par nos soins.

Nous aviser de tout retard éventuel d'arrivée afin de conserver votre location. Dans le cas contraire, l'hébergement redevient disponible à la location 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de location (le lendemain midi) et les sommes versées restent acquises à l'exploitant.

Assurances:

La responsabilité du Camping n'est pas engagée en cas de vol, perte ou dommage de toute nature pendant la durée du séjour.

Le locataire est tenu d'assurer le bien qui lui est confié ou loué, il doit donc vérifier si son contrat d'habitation principale comporte une clause voyage villégiatures (location de vacances). Le locataire doit s'assurer personnellement contre tout risque d'annulation de séjour, de vol, ou de perte d'objets personnels, la direction ne pouvant en aucun cas être tenue responsable.

En cas d'annulation

Les arrhes ne seront pas remboursées (pour information, nous ne proposons pas d'assurance annulation, mais vous pouvez souscrire un contrat auprès de votre assureur).

En cas d'annulation par le client, les frais suivant seront retenus :

- De 30 à 21 jours avant l'arrivée : 45 % du montant total du séjour.
- De 20 à 15 jours avant l'arrivée : 90 % du montant total du séjour.
- De 14 jours au moins avant l'arrivée : 100 % du montant total du séjour.

Toute annulation devra être notifiée par écrit en recommandé avec accusé de réception

Le présent contrat est à retourner signé et accompagné des arrhes.

Cette location sera définitive dès réception à notre adresse de :

- 1 exemplaire du présent contrat daté et signé avec la mention « lu et approuvé »
- Les arrhes de€, soit 30% du séjour.

Une confirmation de réservation vous sera envoyée par retour de courrier.

L'intégralité du montant de location est exigible 1 mois avant le début du séjour, ou sans délais pour toute réservation de type dernière minute. Le règlement se fera par chèque bancaire, chèques ANCV, ou virement bancaire.

Aucune relance ne sera faite.

Dans le cas contraire la réservation sera annulée.

Aucun règlement par chèques vacances ANCV ne sera accepté à l'arrivée.

Je soussigné.....déclare accepter les conditions de réservation et de location précisées sur ce document, je m'engage à respecter le règlement intérieur national des terrains de camping et c'est donc en toute connaissance que je rempli ce contrat de location.

Fait à :

Le :

"Lu et approuvé" et signature

Dans le cadre d'un litige avec le Camping les Mimosas, vous avez la possibilité de nous contacter de la manière suivante:

- Envoi d'un courrier par lettre recommandée avec accusé de réception au gestionnaire du Camping.

Si la réponse ne vous satisfait pas, vous avez la possibilité de saisir le centre de médiation CM2C (Centre de Médiation de la Consommation des Conciliateurs de Justice) après un délai d'un mois suite à l'envoi courriers/emails. Vous devez déposer un dossier en ligne sur le site internet www.cm2c.net ou par courrier: CM2C - 14 rue saint Jean 75017 Paris.